

Licences IV Saône et Loire

Procédure pour acquérir une Licence IV, via le mandataire judiciaire BTSG :

Adresser une offre à l'étude BTSG, Mandataires Judiciaires, 22 Quai Gambetta, 71100
CHALON SUR SAONE

Cette offre doit préciser :

- Les coordonnées de l'acquéreur,
- Les références du dossier (par ex. : Licence IV le Victor Hugo)
- Le montant proposé (attention : montant net vendeur, donc hors frais d'avocat)

Cette offre doit être accompagnée d'un chèque de banque.

Si l'offre est validée par Monsieur le Juge Commissaire, l'acte de mutation devra être établi par un notaire ou un avocat.